

VersaillesGrandParc
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mars 2007

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE (pouvoir de Mme Dominique CONORT), Mme LE SAINT, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Michèle BROSSARD, M. Alain RUBY, M. Serge CHARPENTIER, M. Gérard REILLON, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Claude BOSONNET, M. Alain DELLAC (représentant de M. Jacques DEMBREVILLE), Mme Françoise RAGEOT (représentante de M. Bertrand DEVIENNE), Mme Denise POTIER (représentante de M. Philippe LEQUAIN), M. Bernard SERENARI (représentant de M. Jean-Michel ISSAKIDIS).

M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX, M. Edmond GRONDIN, M. Thierry LEGIRET, M. Claude BANCILHON, M. Alain FONTAINE, M. Gérard MEZZADRI, M. Pierre LESTRADE.

Absents excusés :

Mme Dominique CONORT pouvoir à M. Jean-Jacques LASSERRE,
M. Marc BODIN,

M. Jacques DEMBREVILLE représenté par M. Alain DELLAC,
M. Bertrand DEVIENNE représenté par Mme Françoise RAGEOT,
M. Philippe LEQUAIN représenté par Mme Denise POTIER,
M. Jean-Michel ISSAKIDIS représenté par M. Bernard SERENARI.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 22 mars 2007

Date d'affichage de la convocation : 22 mars 2007

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 31



N° de l'ordre du jour :

2007.03.05 - Avenant n° 2 au marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de Bois d'Arcy-



□ M. LASSERRE, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la ville de Bois d'Arcy prévoit la mise à disposition de bacs roulants et de colonnes d'apport volontaire neufs.

Ce marché, qui a pris effet le 1^{er} février 2007, a été transféré à la communauté de communes Versailles Grand Parc.

Le parc de contenants de la ville de Bois d'Arcy étant récent et en bon état, la communauté de communes Versailles Grand Parc souhaite le réutiliser.

La réutilisation de ce parc permettra de réaliser une économie de 55 440 € H.T par rapport au prix initial du marché.

Il vous est donc proposé de signer un avenant au marché de collecte des déchets ménagers et assimilés afin de contractualiser avec le prestataire cette moins value.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire :

1. *approuve les termes de l'avenant n° 2 au marché de collecte des déchets ménagers et assimilés ;*
2. *autorise le Président à signer l'avenant n°1 ;*

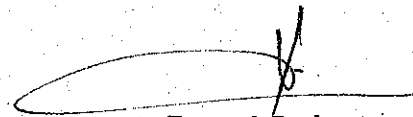
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 31

Suffrages exprimés : 32 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Pascal Guéant
Directeur général des services

PARIS 75

07.05.07